

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires avant le budget de 2019

L'égalité économique des femmes : la voie vers la
croissance économique

Oxfam Canada

2018-07-27

RECOMMANDATIONS

Investir dans l'égalité économique des femmes au Canada

- **Investir 1 milliard de dollars en 2019-2020 dans la garde d'enfants et préparer un programme de garde d'enfants universel** en établissant un calendrier de 10 ans pour atteindre la cible de 1 % du produit intérieur brut (PIB) fixée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Adopter une loi nationale donnant une portée universelle, exhaustive et de qualité à la garde d'enfants et inclure une stratégie de la main-d'œuvre pour assurer un travail décent avec un salaire minimum vital aux fournisseurs de services de garde d'enfants.
- **Appuyer un salaire minimum vital pour les femmes** en augmentant le salaire minimum à hauteur d'un salaire minimum vital pour la main-d'œuvre qui relève de la compétence fédérale. Utiliser le système d'approvisionnement du gouvernement fédéral pour appuyer les entreprises dirigées par des femmes et favoriser les sociétés qui versent un salaire minimum vital et qui protègent les droits des travailleurs, particulièrement le droit à la négociation collective.
- **Élargir l'accès des femmes à l'assurance-emploi** en modernisant le régime d'assurance-emploi afin d'en lier l'accès, le niveau et la durée au besoin plutôt qu'aux gains.
- **Allouer 500 millions de dollars au lancement d'un Plan d'action national pour prévenir et contrer la violence sexiste**, élaboré en collaboration avec les autorités fédérales, provinciales, territoriales, municipales et autochtones pour éliminer les causes profondes de la discrimination sexuelle et assurer que les femmes de partout au Canada ont accès aux mêmes services.
- **Investir 100 millions de dollars par année dans Condition féminine Canada pour appuyer les organisations et les mouvements féministes et militant en faveur des droits des femmes** pour supprimer les obstacles systémiques à l'égalité économique des femmes et à l'égalité des genres en général.

Démontrer un leadership en matière de droits des femmes sur la scène mondiale

- **Élaborer un plan solide de 10 ans pour atteindre la cible en matière d'aide de 0,70 % du revenu national brut fixée par l'ONU.** S'assurer que du financement privé pour le développement s'ajoute à l'aide officielle au développement, au lieu de la substituer, en harmonie étroite avec les objectifs de la Politique d'aide internationale féministe.
- **Investir 700 millions de dollars par année sur une période de 10 ans à partir de 2020 dans la santé sexuelle et génésique et les droits afférents (SSGDA)** en se concentrant sur les aspects négligés de la SSGDA, notamment une éducation sexuelle complète, l'avortement, la SSGDA à l'adolescence et des soins de contraception complets, ainsi que sur le financement des organisations qui militent en faveur des droits des femmes, pour leur permettre de faire de la représentation d'intérêt en matière de SSGDA.
- **Accroître jusqu'à 2,2 milliards de dollars sur une période de 10 ans les investissements d'aide internationale dans les organisations et les mouvements féministes et militant en faveur des droits des femmes**, en s'appuyant sur l'initiative Voix et leadership des femmes en Ukraine.
- **Entreprendre une politique étrangère féministe** renforçant la cohérence des politiques d'aide, de commerce, de défense et de diplomatie du Canada et nommer un champion de haut niveau

pour surveiller la mise en œuvre et la mobilisation avec les autres pays pour construire un groupe d'amis.

Renforcer la démarche de budgétisation sensible aux sexes du Canada

- ***Appliquer une perspective d'intersectionnalité à toutes les analyses comparatives entre les sexes et s'assurer que les femmes les plus systématiquement marginalisées — autochtones, de couleur, handicapées, lesbiennes, bisexuelles, transgenres, allosexuelles et intersexuelles — sont appuyées et bénéficient de ressources suffisantes pour participer aux processus d'élaboration budgétaire de manière à ce que les politiques tiennent compte de leurs réalités et de leurs difficultés particulières.***
- ***Colliger davantage et mieux des données désagrégées qui vont au-delà de l'âge et du sexe, et appliquer une perspective d'intersectionnalité pour suivre et comprendre les progrès accomplis par les politiques et les investissements consacrés à la promotion de l'égalité des sexes, y compris dans les groupes de femmes marginalisées.***
- ***Créer un comité consultatif de la budgétisation fondée sur le sexe comprenant des représentants des organisations qui militent en faveur des droits des femmes, et accueillent une diversité de groupes. Ce conseil consultatif devrait aider le gouvernement à accroître sa capacité de budgétiser en fonction du sexe, en rendant le processus plus inclusif et en établissant des priorités et des cibles précises d'égalité des sexes pour tous les budgets fédéraux à venir.***
- ***S'assurer qu'au moins 15 % des témoins entendus au cours des audiences de consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances représentent des organisations qui militent en faveur des droits des femmes ou qu'ils concentrent leurs témoignages sur la présentation de recommandations pour faire avancer l'égalité des sexes. Pour les consultations qui suivront, le Comité devrait également fournir des orientations afin d'encourager tous les auteurs des présentations à aborder les implications de leurs recommandations sur l'égalité des sexes.***

Introduction

Oxfam a publié plus tôt cette année son rapport phare annuel sur les inégalités. Les constatations sont claires : les inégalités sont hors de contrôle. De fait, 82 % des richesses créées dans le monde l'année dernière ont bénéficié aux 1 % les plus riches de la population mondiale, alors que la richesse des 3,7 milliards de personnes qui constituent les 50 % les plus pauvres du monde n'a pas augmenté¹. Cette tendance mondiale existe également au Canada. L'an dernier, ceux de la tranche de 1 % des mieux nantis du Canada ont vu leur richesse augmenter de 32 %, et les fortunes des milliardaires canadiens ont

¹ D.A.V. Pimentel, I. Macías Aymar et M. Lawson, *Partager la richesse avec celles et ceux qui la créent*, Oxford, Oxfam International, 2018.

augmenté dans une proportion stupéfiante de 28 milliards de dollars, assez pour payer la Prestation universelle pour la garde d'enfants et tirer 4,9 millions de Canadiens de la pauvreté².

Les inégalités sont mauvaises pour tout le monde, mais particulièrement mauvaises pour les femmes. La richesse des riches est construite en grande partie sur le dos des femmes pauvres, qui travaillent gratuitement et à bon marché. Partout dans le monde, comme au Canada, les femmes sont largement surreprésentées dans les emplois les moins bien rémunérés et les moins sûrs. Elles font également face à des obstacles majeurs pour se sortir de la pauvreté. Le Forum économique mondial indique que l'inégalité économique entre les sexes continue de s'élargir et estime qu'il faudra 217 ans pour le combler au rythme de progression actuel³. Le Canada, qui vient au 29^e rang à l'échelle mondiale, a aussi beaucoup de chemin à parcourir pour combler l'inégalité économique entre les sexes.

Le budget de 2018, dit d'égalité entre les sexes, contenait quelques investissements et mesures de taille pour atteindre l'égalité entre les sexes et combler l'écart économique qui subsiste, dont des investissements de soutien du mouvement féminin, des mesures législatives d'égalité salariales pro-actives, le congé pour la deuxième personne aidante naturelle, des lois de perspective sexospécifique et un accroissement de l'aide étrangère. Cela a démontré un engagement d'aplanir les disparités pour les femmes, au Canada et à l'étranger. Malgré ces avancements considérables, le gouvernement ne répond pas aux attentes sous divers aspects (voir le [Bulletin féministe 2018](#) d'Oxfam Canada).

Le budget de 2019 est l'occasion pour le gouvernement actuel de s'attaquer à certaines lacunes importantes et de consolider son leadership féministe au pays et dans le monde en faisant fonctionner l'économie pour les femmes. Avec seulement encore un an à accomplir dans son mandat, le gouvernement devrait prioriser les mesures et les investissements clés qui suivent pour s'assurer que les femmes bénéficient partout des gains qu'elles produisent.

Investir dans l'égalité économique des femmes au Canada

Les femmes au Canada demeurent économiquement désavantagées par rapport aux hommes, malgré leurs niveaux d'études élevés. Une étude sur la sécurité économique des femmes menée par le Comité permanent de la condition féminine a constaté que les « facteurs qui contribuent à l'insécurité économique des femmes sont nombreux et comprennent, entre autres, les obstacles systémiques et structurels au sein du système économique⁴ ». Les Études économiques de l'OCDE : Canada 2018 révèlent que le Canada tire encore de l'arrière en matière de participation des femmes à la population active⁵. L'écart de près de 10 points de pourcentage entre les hommes et les femmes au sein de la

² Les calculs sont basés sur les données fournies par le Credit Suisse Global Wealth Data Book et comparés au classement annuel de la richesse des milliardaires créé par Forbes. Selon l'OCDE, il faut environ 1 % du PIB pour payer la Prestation universelle pour la garde d'enfants, soit 15,6 milliards de dollars. Selon une étude du Conseil national du bien-être social (CNBES), tirer les 4,9 millions de Canadiens vivant sous le seuil de la pauvreté coûterait environ 12,3 milliards de dollars.

³ Forum économique mondial, *Rapport mondial sur la parité entre les genres 2017*, Genève, Forum économique mondial, 2017.

⁴ Comité permanent de la condition féminine, *La sécurité économique des femmes : assurer l'avenir de l'économie canadienne*, Ottawa, Chambre des communes, juin 2018.

⁵ OCDE, *Études économiques de l'OCDE : Canada 2018*, juin 2018, consulté le 23 juillet 2018, à https://read.oecd-ilibrary.org/economics/etudes-economiques-de-l-ocde-canada-2018_eco_surveys-can-2018-fr#page4.

population active a à peine bougé depuis 20 ans, malgré la preuve manifeste qu'il est crucial pour la croissance économique du Canada de combler cet écart⁶.

En dépit des preuves solides qu'il est essentiel d'investir dans la garde d'enfants pour accroître la participation des femmes à la population active et faire croître l'économie, le Canada continue de dépenser moins dans les ressources en la matière pour les femmes sur le marché du travail que tout autre pays de l'OCDE, soit un maigre 0,2 % du PIB⁷. Les femmes continuent de supporter un fardeau disproportionné du travail de garde d'enfants non rémunéré, en y consacrant en moyenne 50 % plus de temps que les hommes⁸. Une étude du Centre canadien de politiques alternatives a constaté que 44 % des enfants qui n'ont pas l'âge d'aller à l'école, soit environ 776 000, vivent dans des collectivités qui sont des « déserts de services de garde », sans places en garderies⁹. Investir dans la garde d'enfants est la manière la plus efficace et la plus transformatrice pour le gouvernement fédéral de combler l'écart entre les sexes dans l'économie.

En même temps, trop de femmes sont coincées dans des emplois précaires, peu rémunérés et non sûrs. Les femmes constituent 70 % de la main-d'œuvre à temps partiel, occasionnelle et temporaire et 60 % de la main-d'œuvre au salaire minimum^{10, 11}. La précarité de leur emploi fait en sorte que beaucoup de femmes ont de la difficulté à obtenir de l'assurance-emploi ou que le niveau de leurs prestations d'assurance-emploi est si peu élevé qu'elles sont forcées de quitter un emploi mal rémunéré pour aller en occuper un autre. L'écart salarial entre les sexes demeure important, oscillant autour de 32 % en moyenne, avec des pointes aussi élevées que 45 à 55 % dans le cas des femmes autochtones, des immigrantes et des handicapées¹². La violence fondée sur le sexe rend difficile pour les femmes de tenir le coup et d'offrir un bon rendement au travail, et elle coûte 7,4 milliards de dollars par année à l'économie canadienne¹³.

Démontrer un leadership mondial en matière de droits des femmes

Les gains obtenus d'après luttes autour du monde pour l'avancement de l'égalité des sexes sont menacés devant la prise du pouvoir par les forces conservatrices et fondamentalistes qui ramènent systématiquement les droits des femmes en arrière, particulièrement dans le domaine de la santé sexuelle et génésique et des droits afférents. Il est essentiel dans ce contexte que le Canada continue de se faire le champion de l'égalité des sexes et de soutenir les organismes qui militent en faveur des droits

⁶ Statistique Canada, *L'avènement des femmes dans le milieu de travail*, mai 2018, consulté le 25 juillet 2018 à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>.

⁷ C. Olivetti et B. Petrongolo, « Les conséquences économiques des politiques familiales : Les leçons d'un siècle de législation dans les pays à revenu élevé », *Journal des perspectives économiques*, 2017, vol. 31, n° 1.

⁸ P. Houle, M. Turcotte et M. Wendt, *Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015*, 2017, consulté le 15 février 2018 sur le site de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>.

⁹ D. MacDonald, *Les déserts de services de garde au Canada*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, juin 2018.

¹⁰ M. Moyser, *Les femmes et le travail rémunéré*, mars 2017, consulté le 25 juillet 2018 sur le site Web de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm>.

¹¹ Fondation canadienne des femmes, *Les femmes et la pauvreté au Canada : les faits*, consulté le 25 juillet 2018 à : <https://www.canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>.

¹² Voir Ontario Equal Pay Coalition.

¹³ Fondation canadienne des femmes, *La violence faite aux femmes*, consulté le 25 juillet 2018 à : <https://www.canadianwomen.org/fr/les-faits/violence/>.

des femmes. Bien que l'aide internationale féministe du Canada devrait faire une différence pour les femmes et les filles sur la planète, les résultats seraient plus prononcés si le Canada n'accusait pas de retard quant à sa responsabilité d'atteindre la cible d'aide de 0,70 % du revenu national brut (RNB) fixée par l'ONU. Le montant supplémentaire de 2 milliards de dollars sur cinq ans annoncé dans le budget de l'an dernier était bienvenu, mais il fera peu pour faire bouger le ratio actuel d'aide/RNB de 0,26 % du Canada ou pour améliorer le classement du pays parmi ses pairs de l'OCDE, où le Canada occupe actuellement le 16^e rang¹⁴. Il faut un niveau substantiel d'investissements pour s'assurer que le Canada paye sa part pour atteindre les objectifs de développement durable pour 2030.

L'inégalité entre les sexes est l'un des principaux moteurs de la pauvreté et de l'inégalité dans le monde. Les femmes continuent de gagner moins que les hommes partout sur la planète, elles ont moins accès aux ressources et à l'éducation, elles sont sous-représentées à l'échelle décisionnelle et elles supportent un fardeau disproportionné du travail de garde d'enfants non rémunéré. Pour stimuler l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes à l'échelle mondiale, le Canada doit adopter une approche plus globale et plus cohérente pour s'assurer que les efforts accomplis dans un domaine de la politique étrangère ne sont pas affaiblis par des décisions politiques dans les autres domaines de la politique étrangère. La manière d'agir du Canada dans le monde entier a une incidence directe sur la sécurité des femmes; il doit donc faire plus attention et faire plus d'efforts pour évaluer l'incidence de toutes les mesures sur la parité et déterminer des façons de promouvoir l'égalité des sexes à l'intérieur de toutes les priorités de la politique étrangère du Canada.

Renforcer la démarche de budgétisation sensible aux sexes

Le gouvernement fédéral a exercé beaucoup de leadership pour faire avancer la démarche de budgétisation sensible aux sexes et l'enchâsser dans la loi. Il importe maintenant d'en renforcer l'usage dans l'ensemble du gouvernement en appliquant une démarche féministe et en s'assurant que les voix et les expériences des femmes interviennent au cœur des processus budgétaires et décisionnels.

L'intersectionnalité, l'agentivité et le processus sont au centre de la mise en œuvre d'une approche féministe. L'intersectionnalité est un cadre qui reconnaît les multiples aspects de l'identité qui se manifestent dans la vie et les expériences de tout le monde, comme la classe, la race, l'ethnicité, la capacité et la sexualité et qui aggravent et qui exacerbent la discrimination et la marginalisation. L'agentivité est la capacité d'un individu ou d'un groupe de faire des choix et de les transformer en résultats attendus. Une perspective féministe n'a pas trait qu'aux résultats, mais également au processus. L'intégrité, la contextualisation, l'apprentissage, la collaboration, l'inclusivité et la capacité de réaction sont des aspects fondamentaux du processus féministe.

¹⁴ OCDE, *L'aide au développement reste stable et les apports aux pays les plus pauvres augmentent en 2017*, Paris, Comité d'aide au développement de l'OCDE, avril 2018, consulté le 26 juillet 2018 à <http://www.oecd.org/development/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2017-detailed-summary.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT].